

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 45 (1972)

Heft: 3

Artikel: L'avenir de la région de Lavaux

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-127287>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La vigilance à l'égard des constructeurs vise à encourager de nouvelles plantations, voire à conseiller des jardins suspendus, expérience encore peu concluante. Le Service des parcs et promenades reçoit tous les dossiers de demande de construction, même s'il n'y a pas d'arbres à abattre.

L'acquisition et le contrôle des propriétés privées fait l'objet des soins particuliers de la Direction des travaux. La propriété Lebel, à Béthusy, en est un exemple. Elle est en voie d'acquisition par la ville, qui a engagé des pourparlers avec les propriétaires, mais ceux-ci ne se sont pas encore prononcés. De toute manière, elle est déclarée zone inconstructible, de même que d'autres propriétés, sur lesquelles la commune nourrit des projets semblables mais moins certains: près de Rovéréaz, et entre le Signal de Sauvabelin et la Cité notamment.

Le peuple dans les branches

C'est un fait que l'arbre est appelé à être protégé, et que dans une cité de plus de cent mille habitants, le pouvoir n'a plus rien d'avant-gardiste à développer la verdure. Une nuit de mai 68 à Paris, la jeunesse française couchait trois ou quatre beaux acacias sur le boulevard Saint-Michel pour les besoins de ses barricades. Trois ans plus tard, une jeunesse comparable descendait dans la

rue pour monter dans les branches, à Genève, Bâle et ailleurs, pour autre chose que leur élagage. La contestation se trouverait-elle de nouveaux slogans, remettant en cause par un platane menacé, un siècle de spéculation arboricide?

En matière d'espaces verts, les prises de conscience ont fait leur chemin et quelques pots de fleurs sur les balcons, c'est joli pour tout le monde, mais ça ne fait pas très sérieux pour parler de dépollution, car c'est bien de cela qu'il s'agit. Quand on se souvient de la leçon d'histoire naturelle consacrée à l'assimilation chlorophyllienne, plus scientifiquement appelée photosynthèse, on situe davantage le débat. La plante qui absorbe le gaz carbonique de l'air et en rejette une grande partie de l'oxygène dans l'air ambiant fait apparaître une feuille comme un appareil à fabriquer de l'air pur. Son pouvoir est énorme. Face à la pollution atmosphérique, on mesure l'importance, en bordure d'avenues, d'arbres en nombre et feuillage suffisant. Hier arbre-agrément, aujourd'hui arbre-usine. La comparaison n'a rien d'exagéré, tant sont importants les bénéfiques échanges gazeux dont il est le siège. Avoir un arbre sous sa fenêtre est un privilège, ne pas en avoir en fait un sujet de revendication et l'arbre devient politique, comme bien d'autres choses dont on ne se doutait pas. «Feuille d'Avis de Lausanne»

L'avenir de la région de Lavaux

Qui ne connaît pas la beauté des paysages vinicoles de Lavaux et le charme des villages de Lutry, Cully, Riex, Epesses, Chexbres, Rivaz et Saint-Saphorin? Quelques-uns se souviennent peut-être du plan de cette région qui était affiché dans le pavillon de l'Aménagement du territoire, lors de l'Expo 64 à Lausanne. Ce plan montrait, d'une manière frappante, les dangers qui menacent cette contrée. Les vignobles bien orientés sont presque toujours recherchés pour la construction d'habitations. Aussi le risque d'une extension désordonnée des constructions y est-il particulièrement grand. Il faut donc remercier la Section de l'aménagement régional de l'Office cantonal vaudois de l'urbanisme d'avoir publié un ouvrage à ce sujet. Ce document, qui porte le titre modeste de «Etude d'un plan directeur – Lavaux», contient non seulement de nombreuses cartes, mais encore un texte explicatif qui

répond à toutes les questions que l'on peut se poser. On apprend ainsi que les investissements prévus se montent à 86 millions de francs pour les routes, à 36 millions pour les égouts et à 49 millions pour les écoles. Le dernier chapitre est consacré à l'analyse des problèmes concernant la réalisation des plans d'aménagement locaux et régionaux et de la garantie de la propriété. Les grandes difficultés rencontrées sont exposées sans détour. Les nouvelles solutions envisagées dans le canton de Vaud y sont présentées.

Cet excellent travail concernant Lavaux est un des meilleurs exemples d'aménagement national bien conçu. Il faut espérer qu'il ne constituera pas seulement un exemple pour d'autres aménagements régionaux, mais qu'il servira avant tout de base pour l'élaboration des plans d'aménagements légaux dans la région de Lavaux. Lavaux est un des éléments marquants de la région lémanique. Tout doit être mis en œuvre pour que sa beauté soit sauvegardée.

ASPAN